

Principaux résultats

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, le coefficient de Gini du revenu disponible s'établit à 0.302 pour les plus de 65 ans. La valeur la plus haute est observée au Mexique (0.500), la plus basse en République tchèque (0.185). Deux autres mesures des inégalités de revenus, les ratios P90/P10 et P50/P10, brossent un tableau similaire dans l'ensemble des pays, le coefficient de corrélation linéaire entre le coefficient de Gini et chacun des deux ratios interdécales étant très élevé, soit 0.93 et 0.84, respectivement. Les inégalités de revenus sont généralement moins marquées parmi les personnes âgées que dans l'ensemble de la population. Pour le coefficient de Gini, cela se vérifie pour plus des deux tiers des pays de l'OCDE, avec 0.015 point de moins en moyenne.

Selon les derniers chiffres disponibles, le coefficient de Gini du revenu disponible était très élevé pour les plus de 65 ans au Mexique (0.500), au Chili (0.441), en Corée (0.419) et aux États-Unis (0.411). En revanche, la République tchèque (0.185), la République slovaque (0.202), la Belgique (0.222), la Norvège (0.225), le Danemark et la Finlande (0.233 pour l'un et l'autre), ainsi que les Pays-Bas (0.235) affichent les coefficients de Gini les plus bas. Une fourchette aussi large montre qu'il existe, dans les pays de l'OCDE, de profondes disparités dans le niveau des inégalités de revenus entre les personnes âgées.

Dans 25 pays de l'OCDE, les inégalités de revenus pour l'ensemble de la population (mesurées par le coefficient de Gini) sont plus fortes que parmi les personnes âgées. La différence la plus notable, soit 0.068, pour le coefficient de Gini est enregistrée en République tchèque, suivie de la Grèce, des Pays-Bas et de la Belgique. Les facteurs importants expliquant un niveau moins important d'inégalités entre les personnes âgées sont les prestations de retraite du premier pilier, d'autres aspects redistributifs des régimes de retraite liée à la rémunération et les plafonds fixés pour la rémunération ouvrant droit à pension (chapitre 4). Cela étant, les inégalités sont plus criantes parmi les personnes âgées que dans la population totale dans 11 pays, et principalement en Corée et au Mexique.

À l'exception de la Fédération de Russie, le coefficient de Gini des revenus perçus par les plus de 65 ans dans les pays du G20 dépasse de très loin la moyenne de l'OCDE. La structure par tranche d'âge est similaire à la moyenne de l'OCDE, sauf pour la Chine et l'Inde, où le coefficient de Gini des plus de 65 ans est très nettement supérieur à celui de la population totale.

Ratios P90/P10 et P50/P10

Le coefficient de corrélation entre le coefficient de Gini et chacun des deux ratios interdécales 90/10 et 50/10 est très élevé (0.93 et 0.84, respectivement), signe que le classement des pays obtenu pour les inégalités de revenus est très proche de celui du coefficient de Gini. De plus, la structure par tranche d'âge suit pour l'essentiel celle qui a été observée pour le coefficient de Gini.

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une personne appartenant au 90^e décile de la distribution des revenus disponibles parmi les plus de 65 ans perçoit un revenu égal à celui de la personne du 10^e décile multiplié par 3.8. Au 50^e décile, le revenu correspond au niveau P10 multiplié par 1.8. Dans les pays de l'OCDE, les ratios P90/P10 les plus élevés sont une fois encore, pour les personnes âgées, ceux du Mexique (9.5), de la Corée (7.0) et du Chili (6.6). Pour le ratio P50/P10, les États-Unis remplacent le Chili parmi les trois pays de l'OCDE enregistrant les inégalités les plus fortes. Les ratios interdécales sont extrêmement élevés en Chine, où les ratios P90/10 et P50/P10 ressortent à 29.0 et 8.9, respectivement.

La République tchèque (2.2), le Danemark (2.3), les Pays-Bas et la République slovaque sont les seuls pays affichant un ratio P90/P10 inférieur à 2.5. À l'instar de l'Australie, ces pays enregistrent aussi les ratios P50/P10 les plus bas, soit 1.3 ou 1.4.

Évolution des inégalités dans le temps

Les inégalités de revenus existant pour les plus de 65 ans n'ont, en moyenne, guère évolué ces dernières décennies. Pour les 19 pays pour lesquels des données sont disponibles, le coefficient de Gini moyen a été stable entre le milieu des années 1990 et 2016 ou la dernière année disponible. C'est aussi le cas depuis le milieu des années 2000 pour 33 pays de l'OCDE. Les inégalités de revenus se sont creusées pour la population totale dans les 19 pays de l'OCDE depuis le milieu des années 1990, le coefficient de Gini moyen s'établissant à 0.011.

Si les inégalités entre les personnes âgées n'ont que modérément évolué, en moyenne, dans l'OCDE, on note de profondes différences entre les pays. Ces inégalités se sont fortement réduites depuis le milieu des années 1990 en Grèce, en Israël et en Turquie (de plus de 0.05). La République slovaque a aussi connu un tel recul, mais sur la période la plus brève, qui court depuis le milieu des années 2000. À l'autre extrémité du spectre des pays, la Nouvelle-Zélande et la Suède ont enregistré une forte hausse des inégalités depuis le milieu des années 1990, de même que l'Australie, le Danemark et les États-Unis dans une moindre mesure, ou la Lituanie sur la durée la plus courte.

Définition et mesure

Le coefficient de Gini et les ratios interdécales sont des mesures essentielles des inégalités, basées ici sur la distribution du revenu disponible équivalent des ménages. Le coefficient de Gini varie de 0 (égalité totale entre tous) à 1 (inégalités totales, une personne recevant la totalité des revenus). Les ratios interdécales correspondent au rapport entre les revenus de deux personnes situées à des points différents de la distribution des revenus disponibles. Le ratio P90/P10 compare le revenu au 90^e décile à celui du 10^e décile, le ratio P50/P10 utilisant, comme numérateur, le 50^e décile. Pour plus d'informations sur les définitions et les sources de données, voir la Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Pour en savoir plus

OCDE (2019), *Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus*, <http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm> (consulté le 15 septembre 2019).

OCDE (2017), *Preventing Ageing Unequally*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264279087-en>.

Tableau 7.4. **Inégalités de revenus en fonction de l'âge : personnes âgées et population totale, 2016 ou dernière année disponible**

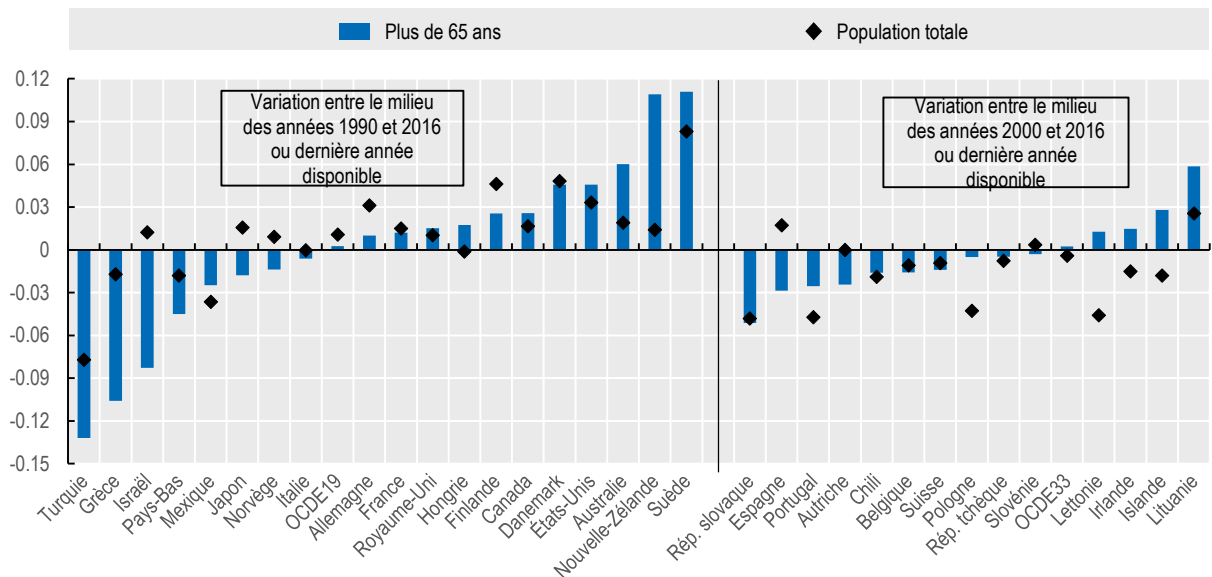
Coefficient de Gini, ratios P90/P10 et P50/P10 de distribution du revenu disponible équivalent des ménages

	Coefficient de Gini		Ratio P90/P10		Ratio P50/P10			Coefficient de Gini		Ratio P90/P10		Ratio P50/P10	
	Plus de 65 ans	Population totale	Plus de 65 ans	Population totale	Plus de 65 ans	Population totale		Plus de 65 ans	Population totale	Plus de 65 ans	Population totale	Plus de 65 ans	Population totale
Allemagne	0.260	0.294	3.2	3.8	1.8	2.0	Luxembourg	0.285	0.304	3.7	4.0	1.9	2.1
Australie	0.325	0.330	3.1	4.3	1.4	2.1	Mexique	0.500	0.458	9.5	6.7	3.2	2.5
Autriche	0.262	0.284	3.3	3.5	1.8	2.0	Norvège	0.225	0.262	2.6	3.1	1.6	1.9
Belgique	0.222	0.266	2.6	3.3	1.5	2.0	Nouvelle-Zélande	0.354	0.349	3.8	4.3	1.6	2.1
Canada	0.291	0.310	3.5	4.1	1.8	2.1	Pays-Bas	0.235	0.285	2.4	3.4	1.4	1.9
Chili	0.441	0.460	6.6	7.2	2.5	2.5	Pologne	0.250	0.284	3.1	3.7	1.8	2.0
Corée	0.419	0.355	7.0	5.8	2.7	2.8	Portugal	0.346	0.331	4.3	4.5	1.8	2.2
Danemark	0.233	0.261	2.3	2.9	1.3	1.8	République slovaque	0.202	0.241	2.4	3.1	1.4	1.9
Espagne	0.300	0.341	3.7	5.3	1.9	2.6	République tchèque	0.185	0.253	2.2	3.0	1.4	1.7
Estonie	0.283	0.314	3.2	4.7	1.5	2.3	Royaume-Uni	0.336	0.357	3.9	4.3	1.9	2.1
États-Unis	0.411	0.390	6.9	6.2	2.7	2.7	Slovénie	0.252	0.244	3.2	3.1	1.8	1.9
Finlande	0.233	0.266	2.7	3.1	1.6	1.8	Suède	0.296	0.282	3.1	3.3	1.6	2.0
France	0.273	0.291	3.0	3.4	1.7	1.9	Suisse	0.298	0.296	3.9	3.6	2.0	1.9
Grèce	0.279	0.333	3.3	4.7	1.8	2.4	Turquie	0.376	0.404	5.0	5.7	2.1	2.3
Hongrie	0.254	0.282	2.8	3.3	1.6	1.9	OCDE	0.302	0.317	3.8	4.3	1.8	2.2
Irlande	0.284	0.309	3.2	3.8	1.5	1.9	Autres pays du G20						
Islande	0.271	0.255	2.8	3.0	1.5	1.7	Afrique du Sud	0.600	0.620	12.5	25.6	2.4	4.8
Israël	0.357	0.344	5.6	5.4	2.5	2.7	Brazil	0.440	0.470	5.5	8.7	1.9	3.0
Italie	0.307	0.328	3.8	4.5	1.9	2.3	Chine	0.545	0.514	29.0	23.0	8.9	7.8
Lettonie	0.342	0.346	4.1	5.3	1.7	2.5	Fédération de Russie	0.292	0.331	3.6	4.6	1.8	2.2
Lituanie	0.340	0.378	4.0	5.8	1.8	2.6	Inde	0.536	0.495	13.2	9.4	3.7	2.9
Japon	0.351	0.339	5.0	5.2	2.4	2.5							

Note : Les données se rapportent à 2016, sauf pour certains pays ; voir la note du Tableau 7.1 pour plus de détails.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm> (version de septembre 2019).Graphique 7.4. **Évolution des inégalités de revenus dans le temps : personnes âgées et population totale**

Variation du coefficient de Gini du revenu disponible entre le milieu des années 1990 ou 2000 et 2016 ou dernière année disponible



Note : Le revenu disponible désigne ici le revenu disponible équivalent des ménages. Sauf pour certains pays, la plupart des données récentes se rapportent à 2016, tandis que pour le milieu des années 1990, les données correspondent à 1995 et tiennent compte d'une rupture dans les séries. Lorsque les données ne sont pas disponibles pour le milieu des années 1990, ce sont celles du milieu des années 2000 qui sont utilisées, lesquelles concernent 2005, sauf pour certains pays. Voir la note du Tableau 7.1 pour plus de détails. Les données historiques relatives à la Corée, à l'Estonie et au Luxembourg ne sont pas comparables en raison d'une rupture dans les séries et n'apparaissent pas ici.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus, <http://www.oecd.org/social/income-distribution-database.htm> (version de septembre 2019).



Extrait de :

Pensions at a Glance 2019

OECD and G20 Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b6d3dcfc-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2020), « Les inégalités de revenus des personnes âgées », dans *Pensions at a Glance 2019 : OECD and G20 Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/a49a8f88-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.